

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

Information de nature générale

Titre du programme =>	Sensibilisation Mieux consommer (47.7 du Plan TEQ)	Résidentiel Programme Mieux consommer (47.8 du Plan TEQ)	Offre de Programmes Ménages à faible revenu (47.9 du Plan TEQ)	Gestion de la demande de puissance (Résidentiel) (49.3 du Plan TEQ)	RA - Améliorer les programmes sur l'utilisation efficace de l'énergie (82.2 du Plan TEQ)	Développement Urbain durable (DUD) (67.19)
Responsable de la mise en œuvre	Hydro-Québec	Hydro-Québec	Hydro-Québec	Hydro-Québec	Hydro-Québec	Hydro-Québec
Seuil et type de contribution prévue par TEQ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Statut du programme	Programme existant	Programme existant	Programme existant	Programme existant	Programme existant	Programme existant
Date de lancement	2004	2004	2006	2011	2006	2011
Objectif	Le volet Sensibilisation Mieux consommer vise à sensibiliser le client et la population en général à l'efficacité énergétique par la diffusion de conseils et informations visant à favoriser des changements de comportements et l'adoption de produits éconergétiques via la sensibilisation intégrée (Site Web Mieux consommer, les Bons réflexes, offres partenaires, Valise pédagogique 00Watt et les campagnes de sensibilisation générale) et la promotion d'outils personnalisés (Diagnostic résidentiel - DRMC, service Comparez-vous - CV et Portrait de ma consommation disponibles dans l'Espace client) afin d'aider le client à mieux comprendre sa consommation (énergie et puissance).	Le programme vise à aider au déploiement de produits éconergétiques au résidentiel (tels que des produits d'éclairage efficace, de fenêtres et portes fenêtres, de piscines efficaces et de produits économiseurs d'eau) les activités d'information, de publicité et de promotion du Distributeur s'adaptent selon qu'il s'agit de produits dont le marché est transformé ou de produits dont la notoriété reste à bâtir. De plus ces programmes incluent le programme DUD présenté en détail dans la mesure 67.19 du Plan de TEQ.	L'offre Ménages à faible revenu comporte deux volets: Rénovation énergétique MFR : Vise à soutenir l'implantation de mesures d'économie d'énergie de tous types (remplacement de fenêtres, isolation des murs principaux et des toits et récupération de chaleur à la ventilation mécanique) auprès des volets social, communautaire et privés (municipalités) abritant des MFR. Offre intégrée MFR : Vise à offrir des mesures complémentaires au programme Éconologis dont le remplacement gratuit de réfrigérateurs ainsi que des conseils en efficacité énergétique.	L'intervention du Distributeur en gestion de la demande en puissance au marché résidentiel vise à déployer des interventions en gestion de la demande en puissance pour le marché résidentiel. Ce volet comprend notamment la promotion du chauffe-eau à trois éléments, la sensibilisation à la consommation hivernale et à la biénergie de même que des interventions en gestion de charges interruptibles. Pour l'année 2018, seul le volet chauffe-eau à trois éléments est calculé à titre de contribution à la demande en puissance en MW pour la clientèle résidentielle.	La stratégie du distributeur en réseaux autonomes vise à limiter la croissance de la demande d'électricité et en puissance pour les centrales situées dans ces réseaux. L'offre comprend notamment l'installation de produits éconergétiques et mesures plus lourdes en exemple, l'isolation des entretoits.	Le programme Développement Urbain durable vise à la réalisation de projets majeurs et innovateurs afin d'encourager la création d'éco-quartiers.
Clientèle visée:	Résidentielle	Résidentielle	Résidentielle	Résidentielle	Clients des réseaux autonomes	Secteurs résidentiel, commercial et institutionnel
Durée de vie des mesures ¹	12 ans	15 ans	15 ans	12 ans	10 ans	30 ans
Surcoût des mesures ²	Entre 0 \$ à 34 \$ selon le produit et le comportement	Entre 9 \$ et 700 \$ ans selon le produit	1 000 \$	14 \$ surcoût de fabrication Chauffe-eau à trois éléments	2800 \$ par projet	S.O.
Coût total des mesures ²	S.O.	Entre 10 \$ et 1 429 \$ selon le produit	S.O.	Entre 399 \$ et 667 \$ selon les modèles de chauffe-eau à trois éléments	2800 \$ par projet	S.O.
Méthode pour calibrer le montant de subvention offert	Aucune subvention n'est offerte.	Aucune subvention n'est offerte, cependant, pour les produits économiseurs d'eau et d'énergie, Hydro-Québec offre à l'acheteur un escompte de volume à l'achat de 5 troussees et plus.	Pour les mesures de rénovation énergétique, le Distributeur offre une subvention correspondante au surcoût de la mesure. Dans le cadre de mesures complémentaires à Éconologis, l'offre du Distributeur correspond au coût total de la mesure. Toutefois, dans tous les cas, le client utilitaire de la mesure n'absorbe aucun coût.	Chauffe-eau à trois éléments: Le Distributeur paie le surcoût de fabrication. De plus, du 1er mai 2017 au 30 avril 2018, afin d'améliorer la notoriété de ce type d'appareil, le Distributeur a offert un soutien promotionnel de 80\$ aux installateurs afin de les inciter à l'installation de ce produit. En remplacement de cette offre, de juin jusqu'au 31 décembre, il offre un incitatif financier de 100\$ à l'intention de l'acheteur. Le Distributeur pourra ainsi mesurer, dans une même année, l'impact de ces deux stratégies sur l'adhésion des consommateurs à cette mesure et ajuster au besoin, sa stratégie pour 2019.	Compte tenu que le coût des mesures en efficacité énergétique constitue une barrière très importante pour les clients des réseaux autonomes, l'aide financière vise à couvrir la totalité des coûts de chaque mesure.	Calculé selon les conditions économiques et le contexte d'affaires au moment de la soumission de chaque projet jusqu'à un maximum de \$/kWh. Le contrat prévoit les modalités de calcul de l'appui financier selon les années.

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

Hypothèse liée aux bénéfices énergétiques

Titre du programme =>	Sensibilisation Mieux consommer (47.7 du Plan TEQ)	Résidentiel Programme Mieux consommer (47.8 du Plan TEQ)	Offre de Programmes Ménages à faible revenu (47.9 du Plan TEQ)	Gestion de la demande de puissance (Résidentiel) (49.3 du Plan TEQ)	RA - Améliorer les programmes sur l'utilisation efficace de l'énergie (82.2 du Plan TEQ)	Développement Urbain durable (DUD) (67.19)
Base de référence	Produit/comportement standard VS produit/comportement efficace	Produit standard VS produit efficace	Produit standard VS produit efficace	Produit standard VS produit efficace	Implantation de mesures menant à des économies d'énergie retables pour HQ.	
Taux d'opportunistes ³	S.O.	S.O.	28 % Rénovation énergétique - MFR	S.O.	S.O.	S.O.
Taux d'entraînement ³	S.O.	S.O.	7 % Rénovation énergétique - MFR	S.O.	S.O.	S.O.
Effet de bénévolat ³	S.O.	S.O.	4 % Rénovation énergétique - MFR	S.O.	S.O.	S.O.
Économies unitaires brutes	Entre 132 kWh/an et 199 kWh/an	Entre 20 kWh/an et 1255 kWh/an	1000 kWh/an (Rénovation) 229 kWh/an (Offre intégrée)	0,1 kW/an (Chauffe-eau à trois éléments)	2539,9 kWh/moyen/an	selon le projet

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

Notes sur les informations fournies dans ce document

1 La durée de vie des mesures est une moyenne pour le programme.

2 Les estimés des surcoûts, coûts des mesures et durée de vie des mesures sont des moyennes par produit/comportement lorsqu'applicable.

3 Les effets de marché présentés sont ceux de la demande budgétaire 2018 (R-4011-2017). Notons que pour la demande 2019 (R-4057-2018) au marché affaires seules les hypothèse de Bâtiments (OIEÉB) ont changé à 0% (bruts=nets).

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

Sensibilisation Mieux consommer (47.7 du Plan TEQ)

	2016-2017 R	2017-2018 R*	PLAN DIRECTEUR 2018-2023					R-4057-2018
			2018-2019 P	2019-2020 P	2020-2021 P	2021-2022 P	2022-2023 P	2019-2020
Année Financière HQ 1 janvier au 31 décembre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2019 ¹
Bénéfices énergétiques et réduction des GES								
Nombre de participants bruts	S.O.	S.O.	866 976	866 976	866 976	866 976	866 976	866 976
Économies d'énergie brutes annuelles (GWh ajoutés)	S.O.	S.O.	58	58	58	58	58	58,3
Économies d'énergie nettes annuelles (GWh ajoutés)	88	93	58	58	58	58	58	58,3
Économies d'énergie nettes annuelles (GJ ajoutés)	316 800	334 800	209 880	209 880	209 880	209 880	209 880	209 714
Réduction brute des émissions de GES (Mt. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Coût unitaire (\$/GJ)	S.O.	S.O.	1,03 \$	1,03 \$	1,03 \$	1,03 \$	1,03 \$	S.O.
Coût par tonne de GES évitée (\$/t. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Prévisions budgétaires²								
Aides financières versées sur les projets implantés	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Frais d'exploitation	M\$	S.O.	S.O.	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$
Total	M\$	S.O.	S.O.	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$
								3,1 \$

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

1 2019: Budgets, impacts énergétiques et hypothèses de calcul de la Demande budgétaire 2019 R-4057-2018.

2 Ces données peuvent différer de celles du Plan de TEQ en raison de l'ajout d'une décimale.

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

Résidentiel Programme Mieux consommer (47.8 du Plan TEQ)^{2 3}

	PLAN DIRECTEUR 2018-2023							R-4057-2018
	2016-2017 R	2017-2018 R*	2018-2019 P	2019-2020 P	2020-2021 P	2021-2022 P	2022-2023 P	2019-2020
Année Financière HQ 1 janvier au 31 décembre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2019 ^{1 2}
Bénéfices énergétiques et réduction des GES								
Nombre de participants bruts	S.O.	S.O.	3 135 180	3 135 180	3 135 180	3 135 180	3 135 180	186 692
Économies d'énergie brutes annuelles (GWh ajoutés)	S.O.	S.O.	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7	54,6
Économies d'énergie nettes annuelles (GWh ajoutés)	110	106	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7	54,6
Économies d'énergie nettes annuelles (GJ ajoutés)	396 000	381 600	394 920	394 920	394 920	394 920	394 920	196 627
Réduction brute des émissions de GES (Mt. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Coût unitaire (\$/GJ)	S.O.	S.O.	0,44 \$	0,44 \$	0,44 \$	0,44 \$	0,44 \$	S.O.
Coût par tonne de GES évitée (\$/t. CO2 éq.)			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Prévisions budgétaires³								
Aides financières versées sur les projets implantés	S.O.	S.O.	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	
Frais d'exploitation M\$	S.O.	S.O.	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	
Total M\$	S.O.	S.O.	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$	2,6 \$

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

Notes sur les informations fournies dans ce document

1 2019: Budgets, impacts énergétiques et hypothèses de calcul de la Demande budgétaire 2019 R-4057-2018.

2 Ce programme exclut le DUD. Une fiche spécifique est présentée pour ce programme.

Les mesures éclairage et fenêtres et portes fenêtres font présentement l'objet d'une évaluation de transformation de marché

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

Offre de Programmes Ménages à faible revenu MFR (47.9 du Plan TEQ)

	2016-2017 R	2017-2018 R*	PLAN DIRECTEUR 2018-2023					R-4057-2018
			2018-2019 P	2019-2020 P	2020-2021 P	2021-2022 P	2022-2023 P	2019-2020
Année Financière HQ 1 janvier au 31 décembre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2019 ¹
Bénéfices énergétiques et réduction des GES								
Nombre de participants bruts	S.O.	S.O.	3 400	3 400	3 400	3 400	3 400	3 759
Économies d'énergie brutes annuelles (GWh ajoutés)	S.O.	S.O.	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	S.O.
Économies d'énergie nettes annuelles (GWh ajoutés)	2	1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1
Économies d'énergie nettes annuelles (GJ ajoutés)	7 200	3 600	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 538
Réduction brute des émissions de GES (Mt. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Coût unitaire (\$/GJ)	S.O.	S.O.	45,37 \$	45,37 \$	45,37 \$	45,37 \$	45,37 \$	S.O.
Coût par tonne de GES évitée (\$/t. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Prévisions budgétaires²								
Aides financières versées sur les projets implantés	S.O.	S.O.	3,2 \$	3,2 \$	3,2 \$	3,2 \$	3,2 \$	S.O.
Frais d'exploitation	M\$	S.O.	1,7 \$	1,7 \$	1,7 \$	1,7 \$	1,7 \$	S.O.
Total	M\$	S.O.	4,9 \$	4,9 \$	4,9 \$	4,9 \$	4,9 \$	4,9 \$

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

1 2019: Budgets, impacts énergétiques et hypothèses de calcul de la Demande budgétaire 2019 R-4057-2018.

2 Ces données peuvent différer de celles du Plan de TEQ en raison de l'ajout d'une décimale.

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

Gestion de la Demande de puissance (49.3 du Plan TEQ) - Résidentiel

	2016-2017 R	2017-2018 R*	PLAN DIRECTEUR 2018-2023					R-4057-2018
			2018-2019 P	2019-2020 P	2020-2021 P	2021-2022 P	2022-2023 P	2019-2020
Année Financière HQ 1 janvier au 31 décembre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2019 ^{1 2}
Bénéfices énergétiques et réduction des GES								
Nombre de participants bruts	S.O.	S.O.	23 500	23 500	23 500	23 500	23 500	23 500
Économies d'énergie brutes annuelles (GWh ajoutés)	1,66	1,51	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	S.O.
Économies d'énergie nettes annuelles (GWh ajoutés)	S.O.	S.O.	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	7,3
Économies d'énergie nettes annuelles (GJ ajoutés)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	26 280
Réduction brute des émissions de GES (Mt. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Coût unitaire (\$/GJ)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Coût par tonne de GES évitée (\$/t. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Prévisions budgétaires ³								
Aides financières versées sur les projets implantés	S.O.	S.O.	2,0 \$	2,0 \$	2,0 \$	2,0 \$	2,0 \$	S.O.
Frais d'exploitation	M\$	S.O.	1,8 \$	1,8 \$	1,8 \$	1,8 \$	1,8 \$	S.O.
Total	M\$	S.O.	3,7 \$	3,7 \$	3,7 \$	3,7 \$	3,7 \$	6,9 \$

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

RA - Améliorer les programmes sur l'utilisation efficace de l'énergie (82 du Plan TEQ)

- Déployer toutes les mesures d'économie d'énergie rentables et commercialement acceptables pour la clientèle incluant la sensibilisation (82.2 du Plan TEQ)

	PLAN DIRECTEUR 2018-2023							R-4057-2018	
	2016-2017 R	2017-2018 R*	2018-2019 P	2019-2020 P	2020-2021 P	2021-2022 P	2022-2023 P	2019-2020	
Année Financière HQ 1 janvier au 31 décembre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2019 ¹	
Bénéfices énergétiques et réduction des GES									
Nombre de participants bruts	S.O.	S.O.	1 540	1 540	1 540	1 540	1 540	S.O.	
Économies d'énergie brutes annuelles (GWh ajoutés)	S.O.	S.O.	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	S.O.	
Économies d'énergie nettes annuelles (GWh ajoutés)	2	3	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	1,7	
Économies d'énergie nettes annuelles (GJ ajoutés)	0	0	14 040	14 040	14 040	14 040	14 040	6 120	
Réduction brute des émissions de GES (Mt. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Coût unitaire (\$/GJ)	S.O.	S.O.	28,5 \$	28,5 \$	28,5 \$	28,5 \$	28,5 \$	S.O.	
Coût par tonne de GES évitée (\$/t. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Prévisions budgétaires²									
Aides financières versées sur les projets implantés	M\$	S.O.	S.O.	4,4 \$	4,4 \$	4,4 \$	4,4 \$	4,4 \$	S.O.
Frais d'exploitation	M\$	S.O.	S.O.	1,6 \$	1,6 \$	1,6 \$	1,6 \$	1,6 \$	S.O.
Total	M\$	S.O.	S.O.	6,0 \$	6,0 \$	6,0 \$	6,0 \$	6,0 \$	3,6 \$

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

1 2019: Budgets, impacts énergétiques et hypothèses de calcul de la Demande budgétaire 2019 R-4057-2018.

2 Ces données peuvent différer de celles du Plan de TEQ en raison de l'ajout d'une décimale.

COMPLÉMENT DE PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
PROGRAMMES RÉSIDENTIELS ET RÉSEAUX AUTONOMES

(67.19) Développement urbain durable (Projets urbains innovants)

	PLAN DIRECTEUR 2018-2023							R-4057-2018	
	2016-2017 R	2017-2018 R*	2018-2019 P	2019-2020 P	2020-2021 P	2021-2022 P	2022-2023 P	2019-2020	
Année Financière HQ 1 janvier au 31 décembre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2019 ¹	
Bénéfices énergétiques et réduction des GES									
Nombre de participants bruts	S.O.	S.O.	1	1	1	1	1	S.O.	
Économies d'énergie brutes annuelles (GWh ajoutés)	S.O.	S.O.	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	S.O.	
Économies d'énergie nettes annuelles (GWh ajoutés)	-	-	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Économies d'énergie nettes annuelles (GJ ajoutés)	0	0	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	
Réduction brute des émissions de GES (Mt. CO2 éq.)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Coût unitaire (\$/GJ)			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Coût par tonne de GES évitée (\$/t. CO2 éq.)			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Prévisions budgétaires ²									
Aides financières versées sur les projets implantés	M\$	S.O.	S.O.	1,0 \$	1,0 \$	1,0 \$	1,0 \$	1,0 \$	S.O.
Frais d'exploitation	M\$	S.O.	S.O.	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	S.O.
Total	M\$	S.O.	S.O.	1,1 \$	1,1 \$	1,1 \$	1,1 \$	1,1 \$	1,1 \$

R = réel; R* = réel et prévision; P = prévision.

1 2019: Budgets, impacts énergétiques et hypothèses de calcul de la Demande budgétaire 2019 R-4057-2018.

2 Ces données peuvent différer de celles du Plan de TEQ en raison de l'ajout d'une décimale.